

CONTACTS

Frédéric Flon **SOFTIMAT**

Tél.: +32 2 352 83 85 frederic.flon@softimat.com

19 février 2024

Information Réglementée Publication relative au rachat d'actions propres SEMAINE 07

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009.

Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 mai 2020. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 18 juin 2020 au 17 juin 2025, soit soixante mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de 5.000.000 euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 12 au 16 février 2024 :

Date de transaction	<u>Quantité</u> <u>de titres</u> <u>acquis</u>	Prix des titres acquis	+ bas	+ haut	Méthode de négociation
14/02/2024	74	1,310000€	1,31€	1,31€	Euronext Growth Bruxelles
Total Semaine 07	74	1,310000€			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

Périodes de transaction	<u>Quantité</u> <u>de titres</u> <u>acquis</u>	Valeur des titres acquis	<u>Commentaire</u>
18/06/2020 - 17/01/2023	270 000	637 200,00€	Statuts régularisés - AGE 21/03/2023
18/01/2023 - 16/02/2024	14 119	19 803,16€	Statuts à régulariser
Total	284 119	657 003,16€	

3. Nombre total des actions propres en possession de la société :

Nombre total d'actions émises (au 31/01/2024) :

3 761 830

Nombre total d'actions propres détenues par la société (nulles de plein droit), acquises durant la période du 01/02/2024 au 16/02/2024 :

702

